

#### **CONTRAT D'ADOPTION**

Il est convenu ce qui suit entre : Bull's Friends Association dont l'objet est de regrouper toutes personnes physiques ou morales, bénévoles, aidant au replacement de chiens de race ou de type molossoïde maltraités, abandonnés, menacés d'abandon ou d'euthanasie selon les conditions fixées dans les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Et:

Civilité : Madame Nom Prénom : Favier Zoé

Adresse: 12, rue des Ormeaux

Code postal : 44840 Ville : Les Sorinières

Pays : France E-mail : zoechampin@gmail.com

Tel.: 0626742420 Numéro document d'identité:

## **IDENTITÉ DU CHIEN ADOPTÉ:**

Nom complet: HOZEY Race: NON LOF - de type bulldog anglais

Date de naissance : 27-04-2012 Sexe : Femelle

Robe : Marron et blanc Carnet de vaccination à jour : non

Numéro de tatouage/puce électronique : 250269802162990

Conformément à nos statuts, cette adoption ne prendra effet qu'après l'approbation du comité. Les statuts sont visibles sur le site de l'association.



## STÉRILISATION OBLIGATOIRE DU CHIEN

(condition obligatoire à l'adoption)

Le chien est : non stérilisé

(Voir attestation de stérilisation en dernière page)

Une caution de 400 euros est demandée à l'adoptant. Cette caution, par chèque EXCLUSIVEMENT, sera rendue dès réception par Bull's Friends d'une attestation de stérilisation ou de contre-indication établie par le vétérinaire au choix de l'adoptant.

L'adoptant s'engage à faire stériliser le chien dans un délai maximum de 3 mois Il adressera un certificat de stérilisation à Bull's Friends.

#### INOBSERVATION DE CETTE CLAUSE

L'attention de l'adoptant est attirée sur le fait que si cette clause n'est pas remplie, le contrat est rompu de facto au terme des 3 mois accordés à partir du jour de la date de signature du contrat. Le chien sera alors repris par l'association. Les frais engagés par l'adoptant entre le jour de la date de signature et la rupture du contrat resteront à sa charge. L'adoptant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement y compris cotisation de membre.

#### Nota:

Les chiens âgés de plus de 6 ans ou dont la santé est incompatible avec cette intervention, ne sont pas concernés par l'obligation de stérilisation. S'il s'agit d'une raison médicale, une attestation sera alors établie par le vétérinaire et transmise à l'association.

DANS LE CAS D'UNE IMPOSSIBILITE MÉDICALE POUR LA STÉRILISATION DU CHIEN, LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE À NE PAS FAIRE PRATIQUER DE SAILLIE OU NE PAS FAIRE SAILLIR LE CHIEN OU LA CHIENNE.

#### **ENGAGEMENTS DE L'ADOPTANT**

Le chien est adopté à la demande de l'adoptant. Ce dernier ne pourra se retourner ni contre l'ancien propriétaire, ni contre l'association Bull's Friends, en cas de problème rencontré dans la vie ou la santé du chien suite à l'adoption, il en fera son affaire exclusive. L'adoptant s'engage à restituer le chien si la stérilisation n'est pas pratiquée dans les 3 mois suivant l'adoption. L'adoptant s'engage à déclarer son animal auprès de sa compagnie d'assurance si nécessaire.



## LE CARACTÈRE ET L'INTÉGRATION DU CHIEN DANS SON NOUVEAU FOYER

Le chien peut changer d'attitude en fonction de son environnement, notamment en ce qui concerne ses habitudes et son caractère.

Il peut s'avérer nécessaire d'avoir recours aux services d'un éducateur canin ou d'aller prendre quelques cours dans un centre d'éducation canine ou encore de rencontrer un vétérinaire comportementaliste.

L'association Bull's Friends, par l'intermédiaire des membres du Bureau et des délégués, reste au service de l'adoptant pour conseiller et renseigner l'adoptant.

L'adoptant accepte de prendre en charge et sous sa responsabilité, le chien dont les références apparaissent sur le présent contrat.

L'adoptant accepte de se faire visiter pour contrôles par un représentant du Bureau. Si les conditions de détention du chien ne correspondent pas à l'engagement pris, le chien pourra être retiré à l'adoptant et repris par l'association sans préavis. Cette disposition n'a pas de durée fixée dans la vie du chien. En adoptant le chien, le nouveau propriétaire accepte cette clause.

#### **IMPORTANT**

L'adoptant s'engage à contacter l'association en priorité s'il venait à être contraint de se séparer du chien quelle que soit la situation. LE CHIEN NE PEUT PAS ÊTRE REPLACÉ PAR L'ADOPTANT. Un délai minimum de deux semaines sera laissé à l'association afin de trouver une nouvelle famille au chien.

L'adoptant donnera des NOUVELLES du chien à l'association régulièrement par le biais de la page facebook privée de l'association ou par l'intermédiaire de son référent.

L'adoptant indiquera ses nouvelles coordonnées s'il change d'adresse.

Toute adoption ne se fait que dans l'optique d'avoir un animal de compagnie. Le chien ne pourra être soumis ou utilisé pour des activités lourdes voir contraignantes telles que : concours, show, activités de gardiennage etc...

La signature du contrat fait office d'engagement en ce sens.

## **DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE**

X	Carnet de Vaccination
	Carte d'Identification
	Certificat de bonne santé
	Autres: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte



## IDENTIFICATION AVEC TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ EFFECTUÉ SUR :

Carte de tatouage (si le chien est tatoué, l'adoptant est tenu de vérifier le tatouage)

	Carte d'identification SCC
Χ	Puce électronique
	Certificat de naissance
	Pedigree
	Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
	DOCUMENTS À JOINDRE EN RETOUR À L'ASSOCIATION
Χ	Le présent contrat
Χ	Une copie d'une pièce d'identité
Χ	Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
Х	Un chèque de cotisation membre à l'ordre de Bull's Friends Association d'un montant de : 250€
Х	Un chèque de caution de 400€ (en attente de la stérilisation) à l'ordre de Bull's Friends Association et qui sera encaissé si le délai n'est pas respecté
	La carte d'identification du chien (original) qui sera retourné à l'adoptant par l'association Bull's Friends (au cas où la carte aurait été remise à l'adoptant par le cédant), en garder une copie pour le vétérinaire
	Le pedigree du chien (document original). Faire une copie pour information

Ces exigences légales ont permis, conjointement à la réglementation sur les animaux errants, de protéger efficacement la population humaine d'une contamination rabique en établissant une barrière sanitaire entre le réservoir de la rage en France (le renard) et l'homme. La vaccination antirabique des carnivores domestiques permet donc de ne vacciner parmi la population humaine, que les individus à risques (vétérinaires, gardes forestiers etc.). Celle-ci doit donc être considérée comme un acte de civisme.

<sup>\*</sup> Aucun vaccin n'est légalement obligatoire en France pour l'espèce canine, hormis la vaccination contre la rage des chiens de plus de 3 mois (article le 276-2 du code rural) dans les départements déclarés officiellement infectés par cette maladie. En pratique, pour inciter les propriétaires à vacciner leurs compagnons, les chiens qui ne seraient vaccinés devraient circuler en laisse et muselés. De plus, l'accès aux lieux publics et le passage de nombreuses frontières sont souvent subordonnés à la production d'un certificat de vaccination en cours de validité.



ATTENTION : Dans le cas où il manquerait des pièces justificatives, l'association BULL'S FRIENDS se réserve le droit d'annuler l'adoption.

#### Le présent contrat est établi en 2 exemplaires dont un est à retourner à

Bull's Friends Association Karine DUPIRE 48, rue des Dahlias 62000 Arras

Dater, signer et écrire « bon pour acceptation des termes du contrat et des engagements pris entre l'adoptant et BULL'S FRIENDS Association »

Fait à : Le Perréon Le 10-12-2019

L'adoptant

Visa du délégué ou membre du Bureau pour Bull's Friends Association

Réfèrent : Marie laure TALALAEFF



# ATTESTATION DE STERILISATION IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Civilité : Madame	Nom Prénom : Favier Zoé			
Adresse : 12, rue des Ormeaux				
Code postal : 44840	Ville : Les Sorinières			
Pays : France	E-mail: zoechampin@gmail.com			
Tel.: 0626742420	Numéro document d'identité :			
IDENTITÉ DU CHIEN :				
Nom complet : HOZEY	Race: NON LOF - de type bulldog anglais			
Date de naissance : 27-04-2012	Sexe : Femelle			
Numéro de tatouage/puce électronique : 250269802162990				
Attestons par la présente et certifions sur l'honneur avoir effectué la stérilisation chirurgicale				
et définitive du chien susnommé, le				
Identité du vétérinaire				
Nom:				
Adresse complète :				
Téléphone :				
Cachet et signature				



## **Bull's Friends Association**

